



## Compte rendu

### **ASSEMBLEE GENERALE « VERTICALE ATTITUDE » MARDI 14/02/2023**

Début de séance à 18h30

Présents :

Rémi Nigri, président  
Julien Maisonnasse, Trésorier  
Amélie Maërtens, secrétaire  
Olivier Tison, secrétaire adjoint  
Alexandra Muraour, adhérente  
Lou Faivre, adhérent  
Elodie Marchitto, adhérente  
Antoine GERIN, adhérent  
Charline , adhérente  
Emilie AUZOU, adhérente  
Sébastien MICHEL, adhérent  
Thomas DUBOEUF, adhérent  
Sophie ROUX, adhérente

Pouvoirs :

Olivier Tison +1  
Sébastien Michel +4  
Lou Faivre +2  
Alexandra Muraour +1  
Emilie AUZOU +1  
Charline +2  
Amélie Maërtens +4  
Julien Maisonnasse +3  
Antoine GERIN +1

2022

**RAPPORT MORAL 2022**

L'année 2022 a montré la résilience du club, avec une forte demande sur les cours enfants et adultes. Le club se félicite de voir les jeunes adhérents Flora et Roméo intégrer l'équipe départementale grâce à leur bonnes performances en compétitions, bravo à eux !

Il y a toujours une équipe motivée, que ce soit les membres du bureau et conseil d'administration ou les adhérents. Entre autres, avec la gestion du club, les journées nettoyage, les participations aux sorties...

Hors salle, un groupe se motive toujours pour aller à la salle de Castellane, un partenariat amical se crée avec le club « Vive les gestes » d'Annot, en particulier pour la préparation de l'événement Annot à Bloc ».

Il faut noter également le conventionnement de la falaise de Juan, entre autres rendu possible par le travail de fond du club.

Encore plein de projets pour l'année à venir, des travaux, des sorties, et ce, malgré une forte baisse dans nos finances, dû à l'arrêt des subventions de la CCAPV (ce n'est plus leur domaine de compétences). Le club a donc entamé une tournée des mairies du Haut Verdon afin de demander une aide pour pouvoir pallier à ce "trou " dans le budget. Sachant que la grande majorité du budget nous sert à financer l'école d'escalade.

Et longue vie au club Verticale Attitude !!

**Le rapport moral 2022 est adopté à l'unanimité**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022****ADHESION - COTISATION 2022 (saison 2021-2022)**

**Cotisations 2022 :**

1.50 d'augmentation. (Répercussions de l'augmentation de l'assurance FFME)

		LICENCE FFME + COTISATIONS LIGUE				adhésion CLUB		COURS		ASSURANCE
		LICENCE JEUNE	LICENCE ADULTE	LICENCE JEUNE FAMILLE	LICENCE ADULTE FAMILLE	adhé CLUB JEUNE	adhé CLUB ADULTE	27 COURS JEUNE	8 COURS ADULTE	BASE (rc incluse)
TOTAL en €		40,00 €	54,50 €	26,00 €	26,00 €	16,50 €	24,50 €	32,50 €	32,00 €	14,00 €
1 ENFANT sans cours	70,50 €	40,00				16,50				14,00
1 ENFANT avec COURS	103,00 €	40,00				16,50		32,50		14,00
1 ADULTE sans cours	93,00 €		54,50				24,50			14,00
1 ADULTE 8 COURS	125,00 €		54,50				24,50		32,00	14,00

**PASS' SPORT**

Une 20 aine de famille ont bénéficié du PASS SPORT. Prise en charge à hauteur de 50 euros pour des frais d'inscription à un club sportif adhérent à la démarche.

**ADHESIONS**

- Le bureau a appliqué les décisions gouvernementales dans le gestion du la crise sanitaire liée au COVID-19.
- Le pass sanitaire a donc été demandé sans exception pour toute demande d'adhésion d'un membre âgé de + de 12 ans, à la saison 2021-2022

Cela a entraîné des répercussions sur les inscriptions au club (aux cours et en accès libre) :

**Adhésions en baisse**

**86 licenciés**

Contre 116 en 2021

Contre 122 en 2020

### L'ECOLE D'ESCALADE

Caroline SOUALLE encadre les cours enfants et adultes.

Accueil des enfants à partir de 6 ans révolus

3 cours le mercredi et 2 cours le jeudi

1 cours du jeudi perdu car plus assez de +de 12 ans inscrits.

Ce 3<sup>e</sup> cours du jeudi avait été ouvert en 2016 à l'arrivée des enfants nés en 2010 (très nombreux).

#### **Les Cours enfants en 2022 :**

- 46 enfants inscrits en cours (de 6 à 15 ans).
- 27 cours sur la saison

#### **Les Cours adultes en 2022 :**

- 2 cours adultes par semaine (mercredi soir et jeudi soir) hors vacances scolaires de novembre 2021 à fin avril 2022 soit 16 cours adultes
- 21 adultes inscrits (pour 25 cartes de 8 cours vendues). Une partie des inscrits vient toutes les semaines. Pour les autres inscrits, c'est très aléatoire.

### PROJET AUTONOMIE EN FALAISE

Le projet est de faire grimper les enfants en falaises afin de les rendre autonome dans la pratique. En termes de pratique et de sécurité.

Projet qui bénéficie d'une subvention de la FFME

- Pour les plus jeunes cela se concrétise par les sorties en falaises avec l'apprentissage des manipulations d'assurage et la découverte de la pratique « hors les mur », en pleine nature. Dû au mauvais temps, quelques séances ont été déplacées à la salle de Castellane sur le mur artificiel. Mais cela permet d'apprendre les 1<sup>ères</sup> manipulations d'assurage.

06/03/2022 et 13/03/2022 (salle de Castellane)

24/04/2022 (salle de Castellane)

30/04/2022 (Courbons – Digne les Bains)

07/06/2022 (salle de Castellane) des Passeports

19/11/2022 (Courbons – Digne les Bains)

- Pour les plus âgés et plus expérimentés, un stage « grandes voies » a été organisé avec 3 sorties de 3 jours et concrétisé par la réalisation de l'arête de la Patte de Chèvre, dans le Verdon. 5 jeunes ont donc pu réaliser ce projet encadré par Caroline Soualle. Ci-après son compte rendu :

*Ce printemps, 5 jeunes du club ont réalisé leur première grande voie. ils ont appris les techniques de base, essentielles pour pouvoir effectuer une grande voie en autonomie.*

*Flora, Roméo, Titouan, Louison et Paulin ont une bonne petite expérience de l'escalade en tête sur mur ou falaise d'une longueur et pour les faire évoluer dans la pratique de l'escalade, une grande voie dans les gorges du Verdon était un bon objectif.*

*Nous avons donc commencé le **dimanche 1er mai** par la falaise de Courbon pour pouvoir apprendre en toute sérénité les manips sur des petites voies de 2 longueurs. Pose du relai, assurage du second de cordée depuis le haut, descente en rappel autoassuré, autant de manip qu'il faut connaître à la perfection pour grimper en sécurité.*

*Le samedi suivant, le **07 mai**, nous sommes allés sur la falaise de Valaute proche de La Palud sur Verdon. Là, l'ambiance grande voie se fait un peu plus ressentir car la falaise est nichée dans un vallon en face de l'impressionnante paroi du Duc, célèbre pour ses grandes voies déversantes ! Avant la pluie de l'après-midi, nous avons pu réviser les techniques de cordes et approfondir certaines manip. Ensuite l'orage nous a chassé de la falaise mais nous en avons profité pour aller admirer les grandes faces du Verdon depuis le belvédère de la Carelle sur la route des crêtes.*

*Le week-end suivant était le bon pour réaliser la grande voie. Comme il fallait être tôt au départ de la grande voie pour éviter la chaleur, nous nous sommes donc retrouvés au camping proche de Moustiers le vendredi soir.*

**Le samedi 14 mai à 08h30** nous sommes donc partis dans la grande voie de « l'arête de la patte de chèvre », pour mettre en pratique tout ce qui avait été appris. Après 30 minutes de marche d'approche en montée bien raide les cordées se sont formées et se sont suivies dans les longueurs. 4C, 5B, 5A+, 5A, 5B+, 5B,4B et nous sommes arrivés au sommet .

Les jeunes ont grimpé concentrés et certain d'entre eux, un peu impressionnés par la hauteur et l'ambiance du lieu ont dépassé leur appréhension. Au sommet nous avons bien mérité une pause sandwichs avant de redescendre dans un vallon abrupte. Après 45 minutes de descente nous sommes revenus sur le parking et les jeunes sont repartis pleins de souvenirs en tête.

A quand la prochaine grande voie ?

### **COMPETITIONS :**

Flora, Roméo et Lousion ont participé aux 1ères compétitions de la saison en bloc (en septembre 2021 à Barcelonnette). ET ont bien représenté le club car chacun avec un podium.

Grace à leur 1<sup>ère</sup> place, Flora Michel et Roméo Durieux ont intégré l'équipe départementale d'escalade pour la saison 2022-2023. Ils suivent un calendrier d'entraînements avec le groupe et se rendent aux diverses compétitions départementales et régionales (en blocs et difficultés).

Bravo et bonne continuation !

Les dates de certains contests amicaux sont également diffusés sur les conseils de Caroline au reste des groupes d'enfants. Mais peu de retours, surtout en période hivernale car beaucoup d'enfants ont déjà des engagements au ski club du Val d'Allos.

### **LA SALLE ET LE MATERIEL pour 2022**

- Convention tripartite (CCAPV, mairie de Beauvezer et club)
- frais de chauffage et d'électricité pris en charge par la Mairie de Beauvezer
- convention toujours ok avec le Collège de Saint André par la section sport et l'AS

### **TRAVAUX**

- Démontage, nettoyage et réouverture de blocs en janvier 2022
- Quelques travaux réalisés par les bénévoles (raccord de marches, petits aménagements divers)

### **ACHAT DE MATERIEL D'ESCALADE**

- Casque et sangles de dégaine en décembre 2022

### **ACHATS DE FORFAITS SKI 2022**

Un stock de forfaits a donc été pris auprès de MONTANEO / VALD pour les adhérents. Emilie Auzou a géré les forfaits (vente et retour) pour cette saison.

### **CRENEAU DE GRIMPE A CASTELLANE**

La salle de cordes s'est ouverte fin septembre 2021 et ne désemplie pas depuis. Une vingtaine de voies du 4a au 7b permettent à tous de s'adonner à notre passion.

Verticale attitude s'est d'abord positionnée sur le créneau du lundi soir de 18h à 22h ainsi que le dimanche matin de 10h à 14h.

En moyenne 4 personnes sont présentes sur le créneau du lundi soir.

Les cordes s'usent, mais pour l'instant rien n'est organisé pour les remplacer.

Néanmoins, il faudra s'attendre à une participation financière du club.

Au niveau de l'ouverture des nouvelles voies, nettoyage des prises, etc, c'est l'anarchie. Car il n'y a pas de responsable clairement identifié !

On notera que l'inauguration a été faite avec les élus locaux fin 2022.

### **FALAISES**

- Juan : une convention est signée entre le département et la mairie de Villars-Colmars. La mission du club est d'alerter. L'entretien est à la charge du département.
- Chasteuil : il y a un vide juridique concernant le conventionnement.

Suite aux travaux réalisés, bons échos jusqu'à Digne. Retour en grâce de cette falaise. A quand un topo remis au gout du jour ?

- Chastelat : le site internet précise « risque chute de pierres » pour prévenir les usagers se dédouaner.

Donc pour résumer, au niveau des conventionnements Juan est clarifié, mais pas le reste !

### **FETE DE LA MONTAGNE A COLMARS LES ALPES (30 oct 2022)**

Cela a permis de faire découvrir l'activité aux gens. La Provence a publié un article sur le sujet.

### **COMMUNICATION – SITE WEB**

**Création site** : Mars 2012

**Hébergement** : OVH

**contenu** : page actu, newsletter, agenda, accès membre, galeries photos, forum

**Bilan année 2022** :

**Lien depuis le site de l'office > escalade haut verdon**

**Référencement** (google) :

1ere place : - verticale attitude / club escalade haut verdon / escalade haut verdon  
> club escalade verdon

**Visites** :

cf > google analytics

**Top 5 pages visités** :

- 1- Inscription
- 2- Fonctionnement de la salle
- 3- Autorisation de sortie et de déplacement
- 4- Les cours
- 5- SECTION CANYON !

**Stats 2022** :

janvier	146
février	97
mars	105
avril	107
mai	164
juin	169
juillet	201
août	172
septembre	160
octobre	166
novembre	125
décembre	86
Total 2022	: 1698 visiteurs

environ **140 visiteurs/mois** (13 0en 2021), principalement pour recherche infos, contact, topos...

**20 nouveaux articles** pour 2022

- **topothèque**

**Groupe Facebook :**

137 membres (97 en 2021)

+ groupe whatsapp actif &gt; climb in castellane (organisation covoiturage pour lundi soir)

**T-SHIRT DU CLUB :**

Des t-shirt ont été fait par le Club (merci à Emilie Perrot pour le suivi). Un stock adulte est encore à vendre. Avec ces T shirt le budget est en déficit de 1500 euros mais c'est exprès pour demander 1500 euros l'année prochaine.

**BILAN FINANCIER 2022****COMPTE DE RESULTAT 2022****Association VERTICALE ATTITUDE**

Compte de résultat 2022					
Charges			Produits		
600	Achats matériels activités	1753,57	756	Cotisations	11751
	Affiliation FFME	125		Adhésion + cours	5832,5
	Alimentation	232,85		Collecte cotisation FFME	1237,5
	Salle (consommable entretien)	199,57		Collecte licence FFME	4681
	Matériels escalade (casques, sangles)	338,5			
	T-shirt	857,65			
604	Achat prestation de service	8760,66	740	Subventions	1500
	Grimpéo	7205,5		Mairie Thorame-Haute	500
	Forfaits VALD	1501		FFME 2022	1000
	Passeports FFME	25,5			
	Hébergement site	28,66			
613	Location	0	70	Vente Produits	2039
				T-Shirt	538
616	Primes d'assurance	282,11		Forfaits VALD	1501
	Assurance Salle	282,11			
625	Déplacements	0			
627	Frais bancaires	80,85			
628	Divers	5938,5			
	Cotisation OUIS	20			
	Cotisation FFME	1237,5			
	Licences	4681			
466	Autre compte débiteur	0			
86	Emplois contributions en nature	3000	87	Contributions volontaires en nature	3000
TOTAL CHARGES		19815,69	TOTAL PRODUITS		18290
			SOLDE		-1525,69

Les comptes pour l'année 2022 font état d'un solde négatif 1525.69 euros.

Le poste de dépense principal reste la prestation de service pour les cours. Les principales ressources sont les adhésions et la participation financière au cours.

Le club a reçu deux subventions. L'une de la mairie de Thorame-Haute pour le soutien à l'activité du club.

L'autre par la FFME sur projet (session de formations en escalade sur voie).

Il est à rappeler que le club ne prend aucune commission sur les forfaits VALD.

Le solde négatif s'explique par :

- la faiblesse du montant des subventions obtenues
- la nécessité de racheter du matériel pour sécuriser à la fois la pratique dans la salle et sur falaise
- la reprise des cours à un volume normal (comparable à l'avant crise sanitaire)

Il est toutefois à noter que la situation financière, bien que difficile reste sous contrôle. En 2020 et en 2021, les soldes furent excédentaires (réduction drastique des dépenses) nous permettant d'avoir mis en réserve 798.83 euros. Egalement, nous avons en stock des t-shirts à la vente pour une valeur de 400 euros. Le reste du solde négatif a été pris sur la trésorerie du club.

**Bilan financier 2022 voté à l'unanimité.**

**Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.**

**Quitus au trésorier.**

## 2023

### PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2023

#### ADHESION - COTISATION 2023 (saison 2022-2023)

##### COTISATIONS 2023 :

Le conseil d'administration a tenu une réunion le 18/07/2022 afin de réfléchir aux tarifs d'adhésion pour la saison 2022-2023.

La problématique relève de la perte de subvention de la CCAPV et la question d'augmenter les cotisations des adhérents se pose.

Au terme de cette réunion, il est proposé de ne pas augmenter de manière drastique les cotisations cette année.

Nous augmentons maximum de 10 euros le tarifs annuel (selon les catégories) cf tableaux ci-dessous. Nous restons encore sur des tarifs très bas et abordables pour tous.

<b>COTISATIONS 2022 - 2023</b>										
Tarifs licences 2022-2023										
Licences : jeune/adulte/famille (avec cotisations CT/Ligue)		40.00€ 54.50€ 26.00€								
Cotisations : CT ALPES DE HAUTE PROVENCE / LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		1.50€ 11.00€								
Assurances : Sans Assurance/Base/Base+/Base++		6.00€ 14.00€ 17.00€ 24.00€								
Options : Ski de piste/Slackline/Trail/VTT/M1/M2/M3 :		5.00€ 5.00€ 10.00€ 30.00€ 18.00€ 30.00€ 35.00€								
		LICENCE FFME + COTISATIONS LIGUE				adhésion CLUB		COURS		ASSURANCE
		LICENCE JEUNE	LICENCE ADULTE	LICENCE JEUNE	LICENCE ADULTE	adhé CLUB JEUNE	adhé CLUB ADULTE	27 COURS JEUNE	8 COURS ADULTE	RC + BASE
		FFME + LIGUE	FFME + LIGUE	FAMILLE	FAMILLE					
TOTAL en €		40,00 €	54,50 €	26,00 €	26,00 €	21,50 €	34,50 €	37,50 €	32,00 €	14,00 €
1 ENFANT sans cours	75,50 €	40,00				21,50				14,00
1 ENFANT avec COURS	113,00 €	40,00				21,50		37,50		14,00
1 ADULTE sans cours	103,00 €		54,50				34,50			14,00
1 ADULTE + 8 COURS	135,00 €		54,50				34,50		32,00	14,00

##### PASS' SPORT

50 familles ont bénéficié du PASS SPORT. Prise en charge à hauteur de 50 euros pour des frais d'inscription à un club sportif adhérent à la démarche.

##### ADHESIONS 2022-2023 :

101 inscrits au club à la date de l'AG

Plus aucune restrictions due à la crise sanitaire est en vigueur.

Les adhésions ont redépassé la barre des 100 à date de l'assemblée générale. Le bilan des inscrits se fera fin août 2023, date de fin de validité des licences. Il y a parfois encore des inscriptions au printemps.

A noter : afin de laisser un peu de repos au secrétariat pendant l'été, les inscriptions de se feront plus à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Il sera demandé à l'office de tourisme de Colmars de mettre en suspend la page du club pendant l'été ainsi qu'une notification sur le site web du club. Depuis l'été 2022, une demande « touristique » apparaît. Nous ne sommes pas une salle privée en capacité de gérer cet afflux de demande de pratique estivale.

### **SORTIES EN FALAISES 2023**

Des sorties jeunes et adultes en falaises seront encadrées par Caroline en 2023. A ce jour, le club ne demandera pas de subvention FFME car le dossier est lourd à préparer.

Si Amélie (Secrétaire) a le temps, elle tentera le dépôt d'un dossier de subvention pour les sorties falaises (dans la continuité de l'autonomie dans la pratique)

### **LA SALLE ET LE MATERIEL pour 2023**

Un mail a été envoyé par la CCAPV nous stipulant leur retrait de la convention tripartite (avec Maire de Beauvezer). Un ERRATUM est arrivé depuis afin de corriger.

- Convention tripartite (CCAPV, mairie de Beauvezer et club) est donc toujours d'actualité !
- frais de chauffage et d'électricité pris en charge par la Mairie de Beauvezer
- convention avec le Collège de Saint André par la section sport et l'AS

Matériel :

- Changer le bandes velcro des tapis (à certains endroits). Le fabricant a été contacté.
- Achat de brosses pour les prises.

Travaux :

- Amélioration de l'éclairage. Sébastien Michel va faire un est « néon » sur le fond de la salle.
- Projet de finir le toit et de refaire l'éclairage.
- Poutre mur B à finir.

### **NETTOYAGE PRISES JANVIER 2023 / OUVERTURES DE BLOCS**

Belle mobilisation cette année encore.

A date de l'ag : une partie des blocs ont été retracés, principalement pour pouvoir reprendre les cours enfants. L'ouverture des blocs en encore en cours par Caroline. Le nombre d'heures de travail est conséquent. Caroline ne nous facture pas cette prestation.

En plus des 2 jours de nettoyage et d'ouverture par les adhérents, Caroline (aidée de Nico) passe environ 80h à finaliser l'ouverture des blocs et des parcours. Ces heures de ne sont pas facturée au club. Un grand merci à Caroline et Nico pour tout ce travail.

### **CONTACT AVEC LE CLUB D'ANNOT**

Le club d'Annot organise « Annot à Bloc avec 3 adhérents ». Ils auront peut-être besoin d'aide.

### **ACHATS DE FORFAITS SKI 2023**

Emilie Auzou se propose encore pour gérer les forfaits (vente et retour) pour cette saison. Merci à elle.

A date de l'AG est au vue d'un bon début de saison enneigé, le stock de forfaits est déjà bas. Une 2<sup>e</sup> commande est à prévoir.

### **INVITATION POUR LES POTENTIELS NOUVEAUX ADHERENTS**

La MAIF assure avec la responsabilité civile.

**Le prévisionnel d'activités 2023 est adopté à l'unanimité**

## Budget PREVISIONNEL POUR 2023

### Association VERTICALE ATTITUDE

Compte de résultat prévisionnel 2023					
Charges			Produits		
<b>600</b>	<b>Achats matériels activités</b>	<b>1251,39</b>	<b>756</b>	<b>Cotisations</b>	<b>11837</b>
	<i>Sécurisation salle</i>	500		Adhésion + cours	5918,5
	<i>Alimentation</i>	250		Collecte cotisation FFME	1237,5
	<i>Salle (consommable)</i>	151,39		Collecte licence FFME	4681
	<i>Matériels escalade (casques, sangles)</i>	350			
<b>604</b>	<b>Achat prestation de service</b>	<b>9000</b>	<b>740</b>	<b>Subventions</b>	<b>3000</b>
	<i>Grimpéo</i>	7000		Mairies	3000
	<i>VALD</i>	2000			
<b>613</b>	<b>Location</b>	<b>90</b>	<b>70</b>	<b>Vente Produits</b>	<b>2000</b>
	<i>Minibus</i>			Forfaits VALD	2000
<b>616</b>	<b>Primes d'assurance</b>	<b>282,11</b>			
	<i>Assurance Salle</i>				
<b>625</b>	<b>Déplacements</b>	<b>190</b>			
<b>627</b>	<b>Frais bancaires</b>	<b>85</b>			
<b>628</b>	<b>Divers</b>	<b>5938,5</b>			
	<i>Cotisation OIJS</i>	20			
	<i>Cotisation FFME</i>	1237,5			
	<i>Licences</i>	4681			
<b>86</b>	<b>Emplois contributions en nature</b>	<b>3000</b>	<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>3000</b>
TOTAL CHARGES		19837	TOTAL PRODUITS		19837
			SOLDE		
			0		

Pour 2023 le budget est à l'équilibre.

Pour 2022, le club mise sur un soutien financier de la part des mairies du Haut Verdon. Un travail de rencontre avec les responsables municipaux a été réalisé en 2022 et des demandes de subventions ont été déposées auprès de chacune de mairie.

L'AG a demandé au CA de travailler sur le tarif d'adhésion/cours pour l'année 2023.

Le club envisage un niveau d'adhésion comparable à l'année 2022

**Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité**

## ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

### Conseil d'administration :

#### **Entrant**

Emilie Auzou  
Lou Faivre  
Elodie Marchitto  
Emilie Perrot

**Le conseil d'administration est voté à l'unanimité**

### Bureau :

Se re- présentent :

Président : Rémi NIGRI  
Trésorier : Julien MAISONNASSE  
Secrétaire : Amélie MAERTENS  
Vice-secrétaire : Olivier TISON

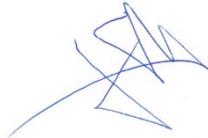
**Le conseil d'administration vote à l'unanimité la composition de bureau.**

La séance est levée à 20h30

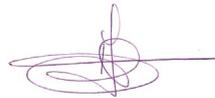
Le président,  
Rémi Nigri



Le trésorier,  
Julien Maisonnasse



La secrétaire  
Amélie Maërtens



Le secrétaire adjoint  
Olivier Tison

